

Mesure concrètes proposées par la CEF liées à la situation sanitaire [au 13/03/2020]

Ces mesures sont susceptibles d'évoluer rapidement dans les jours qui viennent.

Voir les mises à jour sur : <https://eglise.catholique.fr>

Concernant les activités menées dans le cadre ecclésial, la CEF invite les responsables à reporter ou annuler celles qui induisent des rassemblements de plus de 100 personnes. Elle recommande par ailleurs que les personnes à risques et les personnes âgées de plus de 70 ans ne soient présentes dans aucun rassemblement.

Ces critères concernent donc diverses activités en Église comme les pèlerinages, les réunions paroissiales, les veillées de prières, etc. La CEF recommande aussi aux mouvements (scoutismes, mouvement de spiritualités, mouvements familiaux, mouvements caritatifs et sociaux, etc.) de s'interroger en ce sens sur la tenue des activités prévues.

Concernant les messes et autres célébrations de sacrements qui rassemblent des fidèles, la CEF préconise d'appliquer les mesures de prudence déjà indiquées antérieurement ("gestes-barrière"), de respecter le seuil de 100 personnes et de s'organiser pour que les fidèles s'installent une chaise sur deux, un rang sur deux. Si cela est possible, et pour permettre à tous d'assister à la messe, la CEF préconise d'ajouter si nécessaire des messes durant le week-end. Nous suggérons que les personnes de plus de 70 ans soient dispensées des célébrations dominicales.

D'une manière générale, la CEF rappelle la prudence que doivent observer les personnes les plus fragiles et celle que tous doivent avoir à leur égard. Elle remercie les fidèles de la compréhension dont ils feront preuve et de toute l'aide qui pourra être apportée à la réorganisation de la vie en Église durant cette période d'épidémie. Elle les invite tout particulièrement à manifester une attention particulière aux personnes fragiles et âgées qui sont plus impactées par ce dispositif.

La CEF est bien consciente des perturbations que va connaître la vie ecclésiale ordinaire et du trouble que vont connaître les catholiques. Les difficultés d'accès aux sacrements, notamment, que nous allons connaître, vont constituer une souffrance pour les fidèles.

Elle indique que, sans remplacer la vie ecclésiale ordinaire, les médias catholiques proposent aux fidèles des rendez-vous et invite à se tourner vers eux pour nourrir notre vie de prière : messe dominicale du Jour du Seigneur (France 2) ; messes (samedi et dimanche), messe quotidienne du pape François (7h), offices et chapelet quotidiens (Lourdes) retransmis par KTO ; messe dominicale sur France Culture ; nombreux offices et prières retransmis par les radios chrétiennes, etc.